

Commune de Mauriac (Cantal)**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-deux, le dix-huit mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mauriac était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du dix mars, sous la présidence de Madame Edwige ZANCHI, Maire de Mauriac.

Date affichage convocation : 11 mars 2022

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 27

Présents :

Edwige ZANCHI
Cyrille ROLLIN
Raymonde THESSANDIER
Jean Jacques VAISSIER
Olivier PRAT
Maryse BONNET
Georges ALBESSARD
Elisabeth BALADUC
Geneviève RONGERE
Jacques SERRAT
Gille FRUTIERE
Sabine RIVET
Bruno DUFAYET
Guillaume POINAT
Géraud MAZE
Audrey LAFARGE
Claudine HEBRARD
Alain DELASSAT
Andrée BROUSSE
Mireille LEOTY
Gérard VIOLLE
Stéphanie SERIEIX

Etaient représentés :

Béatrice CARTAYRADE ayant donné pouvoir à Raymonde THESSANDIER,
Jacqueline BORNE ayant donné pouvoir à Jean Jacques VAISSIER,
Sylvie FENIES ayant donné pouvoir à Maryse BONNET,
Michel PAPON ayant donné procuration à Jacques SERRAT,
Julien CHAMBON ayant donné procuration à Géraud MAZE.

Etaient excusés :

A été désignée en qualité de Secrétaire de séance : Audrey LAFARGE

Madame le Maire propose à l'Assemblée, après approbation du compte administratif, d'affecter le résultat de l'exercice 2021.

Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 4 575 375,47 €

Le montant des recettes de fonctionnement s'élève à 5 473 435,75 €

L'excédent d'exploitation s'élève à 898 060,28 €, l'excédent cumulé à la clôture étant de 1 298 060,28 €.

Considérant qu'en investissement, le déficit des restes à réaliser de 609,65 € (337 829,75 € en dépenses et 387 220,10 € en recettes) et l'excédent d'investissement de 17 856,22 € couvrent le besoin de financement de la section d'investissement.

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vote	Pour	Abstention	Contre
	27	0	0

AFFECTE comme suit au budget primitif 2022 le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 de 1 298 060,28 € :

Fonctionnement-recette (résultat de fonctionnement reporté 002) :	898 060,28 €
Investissement-recette (excédents de fonctionnement capitalisés 1068) :	400 000,00 €

CHARGE Madame le Maire ainsi que le Receveur municipal de l'exécution de la présente.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

A Mauriac, le 18 mars 2022



Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le 31/03/2022

ID : 015-211501200-20220318-DELB20220318_12-DE

